Informations pratiques

Proposition

Le laboratoire examine avec soin les suggestions que le prescripteur ou le patient peuvent être amenés à lui présenter.

Prescription

La prescription d'analyse peut être faite à l'aide de notre site de prescription électronique sécurisant la phase pré-analytique ou à l'aide de nos feuilles de demandes.

Le catalogue des analyses en ligne vous permettra de trouver les renseignements pré-analytiques nécessaires, les valeurs de référence et de facturation, ainsi que les critères de rejet.

Centres de prélèvements

SYNLAB dispose de plusieurs centres de prélèvements à travers toute la Suisse. Les adresses et horaires d'ouverture de ces centres se trouvent sous : www.synlab.ch

Ramassage des prélèvements

Un service de coursier est à votre disposition pour prendre en charge vos prélèvements directement à votre cabinet.

Présentation des résultats

La présentation usuelle comprend le nom de l'analyse, le résultat avec les unités, les valeurs de référence, la date et la valeur du dosage antérieur. Les résultats sont toujours édités en gras et les résultats pathologiques sont précédés d'un « * ».

Le libellé de l'analyse peut débuter par un chiffre en indice dont la signification est :

Analyses effectuées par le laboratoire

Absence d'indice : analyses accréditées
Indice [1] : analyses non accréditées

Analyses sous-traitées

Indice [2] : analyses accréditées
Indice [3] : analyses non accréditées

Le statut d'accréditation des méthodes peut être obtenu sur demande auprès du laboratoire.

Présentation des résultats pour les analyses de génétique et de pathologie

La présentation usuelle comprend les données administratives du patient et renseignements cliniques, la description du matériel reçu. Les résultats sont présentés sous forme de texte libre.

Prestation de conseil et réclamation

Nos spécialistes FAMH sont à votre écoute afin de vous apporter leur soutien à l'interprétation des résultats, vous renseigner sur des analyses spécifiques, ou prendre en considération une réclamation.

Transmission des résultats

- Téléphonique pour les urgences
- Par fax
- Par coursier
- Par courrier
- Electronique (HL7 ou serveur de résultats)

Conservation des prélèvements

Sérum	1 mois à –20°C
Sérologie, marqueurs tumoraux, dépistages prénataux	1 an à –20°C
Urines	1 mois à –20°C
Bactériologie	10 jours à 4°C (prélèvements « standards » : 1 semaine, prélèvements de sites stériles : 1 mois)
Génétique	Tube primaire 2 semaines, ADN extrait 1 an

Fiabilité analytique

Le prescripteur peut se renseigner au laboratoire sur la fiabilité analytique (précision de la mesure) des méthodes employées.

Facturation des analyses

La tarification des analyses se fait selon la liste (Liste des analyses) de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP).

Déchets

Le laboratoire peut fournir, sur demande, un service de ramassage des déchets infectieux et des objets tranchants.

Conservation des résultats

Tous les documents et enregistrements sur la traçabilité des résultats d'analyse sont archivés (et disponible sur demande) au laboratoire selon les recommandations Qualab (Commission Suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical).

Les résultats électroniques restent enregistrés pour une durée minimum de cinq ans.

Protection des données

Les données sont accessibles uniquement aux personnes autorisées et sont régulièrement sauvegardées.

Les locaux contenant ces données sont accessibles uniquement aux personnes autorisées au sein du groupe SYNLAB.

© SYNLAB

1700 Fribourg
Rue Hans-Geiler 6
T 026 321 11 23
F 026 322 11 36

1205 Genève
Av. de la Roseraie 72
T 022 704 07 04
F 022 704 07 10

1272 Genolier
Route du Muids 3
T 022 366 91 15
F 022 366 91 98

1018 Lausanne
Ch. d'Entre-Bois 21
T 021 641 61 00
F 021 641 61 01

2000 Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 81
T 032 729 99 70
F 032 729 99 71